

Frédéric Poulon

LA PENSÉE MONÉTAIRE

DUNOD



© Dunod, 2016
11 rue Paul Bert, 92247 Malakoff Cedex
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-074570-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Avant-propos	7
Introduction	
La pensée monétaire : une antique bipolarité	11

PREMIÈRE PARTIE

Les controverses fondatrices de la pensée monétaire classique

CHAPITRE 1

La controverse Bodin – Malestroit et la découverte de la théorie quantitative de la monnaie

I La thèse de Malestroit	18
II La réplique de Bodin	19

CHAPITRE 2

Les controverses autour de la valeur de la monnaie

I La controverse bullioniste	22
1. Le contexte	22
2. L'enjeu	23
3. L'issue	25

II	Principe de circulation et principe de banque	26
	1. Les circonstances	26
	2. L'opposition des deux principes	27
	3. <i>L'Act of Peel</i>	29

CHAPITRE 3

Les controverses sur l'équilibre monétaire

I	Loi de Say et équilibre monétaire	32
	1. Loi de Say et équilibre macroéconomique réel	32
	2. La théorie des fonds prêtables	33
II	L'équilibre monétaire classique sous l'empire de la loi de Say	34
	1. L'équilibre monétaire ricardien	34
	2. L'équilibre monétaire walrasien	35
III	L'équilibre monétaire classique « hors-la-loi »	36
	1. Les classiques « hors-la-loi »	37
	2. La dissidence néoclassique	39

CHAPITRE 4

Actuelle constitution du corpus monétaire classique

I	Le statut actuel de la théorie quantitative	46
	1. La reformulation de la théorie quantitative par Friedman	46
	2. Présence réaffirmée de la théorie quantitative	48
II	Que reste-t-il de la loi de Say ?	49
	1. Les vestiges de la loi de Say	50
	2. Les séquelles de la loi de Say	51

DEUXIÈME PARTIE

Les controverses fondatrices de la pensée keynésienne

CHAPITRE 5

La controverse Keynes – Ohlin – Rueff et l'approche monétaire de la balance des paiements

I	Les réparations allemandes et la solution keynésienne	56
	1. La première phase : de la guerre au plan Dawes	56
	2. La deuxième phase : la solution keynésienne	58
II	Les objections d'Ohlin et Rueff	59
	1. La preuve par les faits selon Rueff	60
	2. L'analyse théorique d'Ohlin	61
III	La réplique de Keynes et l'issue de la controverse	63

CHAPITRE 6

La controverse Keynes – Hayek sur l'équilibre monétaire

I	Les incertitudes du <i>Traité de la monnaie</i>	66
	1. La nouveauté du <i>Traité</i>	66
	2. La signification du <i>Traité</i>	68
II	Les certitudes de <i>Prix et production</i>	70
	1. La structure de production	71
	2. Le cycle monétaire hayékien	74
III	La confrontation de 1931-1932	81
	1. Le débat	81
	2. Le fond du débat	84

CHAPITRE 7

La controverse Keynes – Robertson et la « révolution keynésienne »

I	Collaboration et discussion	88
	1. La collaboration (1924-1925)	88
	2. Désaccord et séparation	91
II	La controverse sur le <i>Traité</i> et la grande découverte de Keynes	93
	1. La controverse sur la thésaurisation et la préparation de la grande découverte	93
	2. La controverse sur la relation épargne-investissement et le renversement du dogme classique	96
III	La marche vers la <i>Théorie générale</i> et les fruits de la controverse	98
	1. La nouvelle définition du revenu	99
	2. Le « principe de la demande effective »	100

CHAPITRE 8

Le paradigme keynésien

I	Affirmation du paradigme keynésien	105
	1. Une affirmation justifiée	105
	2. Une affirmation ambiguë	107
II	Le circuit, cœur du paradigme keynésien	109
	1. La découverte de 1932 et la naissance du circuit keynésien	109
	2. Le circuit de la <i>Théorie générale</i>	110
III	La place du circuit keynésien dans l'histoire de la pensée	112
	1. Keynes et la lignée du circuit	113
	2. Les deux grands paradigmes économiques : circuit et marché	113

Conclusion

À quoi sert l'histoire de la pensée économique ?	115
---	------------

Bibliographie	119
----------------------	------------

Index	123
--------------	------------

Avant-propos

«Tous les problèmes de l'économie ordinaire sont là», disait à propos de la monnaie le philosophe Michel Serres. Ce ne sont pas les économistes qui le contrediront. Par le soin qu'ils mettent aujourd'hui encore à séparer le « monétaire » du « réel », ils révèlent leur méfiance vis-à-vis de cette entité si apte à jouer les trouble-fête et que, pour cette raison, ils préfèrent isoler. La monnaie, plaideront-ils, est cantonnée à son espace propre et ne saurait interférer avec les phénomènes économiques essentiels qualifiés de réels. Et pourtant, objectera-t-on, la monnaie est partout : chacun en a l'usage et sait, par expérience, qu'elle sert à *mesurer* le prix des biens, à *payer* ces biens, à mettre de la valeur en *réserve* pour l'avenir, autrement dit *épargner*. C'est du reste à l'énumération de ces trois fonctions (mesure, paiement, épargne) que l'on réduit d'ordinaire la définition de la monnaie, oubliant qu'elle n'est pas seulement un *actif* pour son titulaire, entendons un « avoir » lui servant à ce triple usage, mais aussi pour celui qui l'émet (la met en circulation) un *passif*, c'est-à-dire une « dette ».

La monnaie est à la fois un actif pour celui qui la détient et un passif pour celui qui l'émet. La définir complètement consiste donc à dire qu'elle n'est ni un actif ni un passif, mais un *actif-passif*. On dit aussi, ce qui est la même chose, qu'elle est une *créance-dette* pour signifier qu'elle est une créance du titulaire sur la société *et* une dette de celle-ci envers celui-là. Dans les systèmes monétaires anciens à monnaie métallique (or ou argent) prépondérante, par « société » il faut entendre le consensus social par lequel quiconque a de l'or (ou de l'argent) a un *droit* sur l'économie, et celle-ci un *devoir* de lui fournir les biens ou services qu'il désire. Dans les systèmes plus avancés, la « société » est représentée par le *secteur financier*, au cœur duquel on trouve les banques. La monnaie est alors en même temps *créance* de son titulaire sur une banque, et *dette* de la banque envers le titulaire. Les deux visages de cette monnaie-Janus sont indissociables. S'en

tenir à l'un en oubliant l'autre – s'en tenir notamment à la monnaie-*actif* en oubliant la monnaie-*passif* – c'est se donner non pas *une* définition de la monnaie mais une *demie* définition, ce qui faisait dire à un grand économiste, Bernard Schmitt, que vouloir faire de l'économie monétaire avec une telle « définition », c'était prétendre faire rouler une brouette avec la moitié d'une roue !

Cette boutade est révélatrice d'un malentendu profond sur la définition et donc sur la monnaie elle-même. Ce malentendu, souterrain, a mis longtemps à émerger. Ses racines sont lointaines et nous renvoient à toute l'histoire de la pensée monétaire, dont on mesure ainsi l'enjeu : comprendre, à travers l'étude de leurs différends, la coexistence aujourd'hui de deux grands paradigmes monétaires que l'on a coutume d'appeler la *pensée monétaire classique*, pour l'un, et le *paradigme keynésien*, pour l'autre. Celui-ci est ainsi nommé parce que c'est avec John Maynard Keynes, au XX^e siècle, que s'est fait jour enfin, complète et cohérente, une pensée monétaire non classique.

L'histoire de ces deux paradigmes opposés n'est pas celle de deux longs fleuves tranquilles. Ils se sont édifiés chacun à coups de *controverses*. C'est manifeste pour la pensée monétaire classique, dont les controverses fondatrices plongent loin dans le passé. C'est vrai aussi – quoique moins connu parce que plus resserré dans le temps – pour la pensée keynésienne (qu'il est inutile de qualifier de monétaire, ce qu'elle est par essence). Retracer ces controverses n'est autre que suivre la construction de la pensée monétaire. Réciproquement, comprendre la pensée monétaire contemporaine et l'irréductible opposition de ses deux grands paradigmes, c'est retomber sur ces controverses fondatrices. En somme, l'ouvrage eût été mieux intitulé *Les Grandes controverses fondatrices de la pensée monétaire* si nous n'avions craint un titre aussi long. Qu'il soit donc pris comme sous-titre significatif du contenu de l'ouvrage. Nous invitons cependant le lecteur à en aborder la lecture avec la certitude que notre but n'est nullement d'établir la supériorité d'une pensée sur l'autre, mais seulement de dégager les tenants et aboutissants de l'une et de l'autre en laissant à chacun d'entre nous son propre choix. Pour ce qui est du nôtre, le lecteur le découvrira dans la conclusion où nous

souhaiterions répondre à la lancinante question : à quoi sert l'histoire de la pensée économique ?

Ce livre est issu d'un enseignement d'histoire de la pensée économique en licence d'Économie-Gestion à l'Université de Bordeaux. Cette université est de celles qui ont à cœur d'entretenir la connaissance de l'histoire de la pensée parce qu'il y a, là, la source d'un renouvellement de la réflexion économique. C'est ce dont nous espérons convaincre le lecteur. Nous le remercions de son attention. Nos remerciements vont aussi aux nombreux étudiants qui depuis 2011 ont suivi cet enseignement, ainsi qu'aux maîtres du passé qui l'ont nourri et inspiré et, présentement, aux personnes chez Dunod, tout particulièrement Jeanne Delorme et Julie Robert, qui ont présidé à la naissance de l'ouvrage avec le soin et la compétence conformes aux traditions de la maison. Je n'oublie pas non plus mon collègue Ghislain Deleplace pour sa lecture et ses suggestions ni Danielle Séguillon pour sa patience inaltérable dans la saisie d'un texte écrit, comme toujours en ce qui me concerne, à la « plume d'oie ». J'ajouterais seulement, comme aimait à le faire mon regretté collègue et ami Bernard Schmitt : « *Et nunc erudimini* ».

